

RAPPORT ANNUEL DU MAIRE

SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

Selon les dispositions de l'article 955 du Code municipal du Québec, au moins quatre semaines avant que le budget ne soit déposé devant le conseil pour adoption, le maire fait rapport sur la situation financière de la municipalité au cours d'une séance du conseil.

Ainsi, le maire traite des derniers états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2015, du dernier rapport du vérificateur externe s'y rattachant, du dernier programme triennal d'immobilisations, des indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice 2016, et des orientations générales du prochain budget, soit 2017 ainsi que du prochain programme triennal d'immobilisations.

Le rapport sur la situation financière de la municipalité doit également faire mention d'une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la municipalité a conclus depuis la dernière séance du conseil au cours de laquelle le maire a fait rapport de la situation financière de la municipalité ainsi qu'une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette période avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

Enfin, en vertu de l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, le maire ou son suppléant doit inclure dans son rapport annuel une mention de la rémunération et des allocations des membres du conseil.

RAPPORT FINANCIER 2015 ET INDICATIONS PRÉLIMINAIRES POUR 2016

La firme comptable Mallette S.E.N.C.R.L, a effectué l'audit des états financiers de la municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth et des organismes qui sont sous son contrôle, incluant l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2015, l'état consolidé des résultats, l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date.

Selon l'avis du vérificateur externe Mallette S.E.N.C.R.L, les états financiers consolidés donnent, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2015 et ce conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Le rapport du vérificateur externe préparé par Mallette s.e.n.c.r.l. certifie que nous avons terminé l'an 2015 avec un excédent des revenus sur les dépenses de l'ordre de 52 220\$ et que notre surplus accumulé totalise 228 413\$. La dette à long terme de la municipalité se situait à 60 720\$, après un remboursement de 27 300\$.

Le rôle d'évaluation, qui était de 35 500 800\$ au début de 2015, est passé à 39 581 100\$ au début 2016.

L'analyse préliminaire des revenus et des dépenses permet d'envisager terminer l'exercice financier avec un léger surplus. Toutefois, les prévisions exigent une certaine prudence quant aux résultats financiers finaux de 2016. Pour l'année en cours, la municipalité a un budget de 736 106\$.

IMMOBILISATIONS RÉALISÉES EN 2016

- Parc Intergénérationnel phase1 (18 000.00\$)
- Plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées (5 150\$ + tx)

LISTE DES CONTRATS COMPORTANT UNE DEPENSE DE PLUS DE 25 000\$

- Nous en étions à la dernière année d'un contrat de 5 ans pour l'ouverture des chemins d'hiver. Le tarif est de 96 362.85\$ taxes incluses

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

En 2016, le maire et les conseillers reçoivent :

- Maire: 4 303.68\$ en rémunération et 2 151.84\$ en allocation de dépenses
- Conseillers: 1 434.56\$ en rémunération et 717.08\$ en allocation de dépenses

Pour l'année 2017, il y aura une augmentation de 2.5% de la rémunération des élus.

ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET 2017 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION

La préparation du budget d'opération est amorcée depuis le mois d'octobre et nous devons tenir compte d'un nouveau rôle d'évaluation pour la préparation du budget. Soyez assurés que l'exercice budgétaire sera fait avec la même rigueur que par les années passées. Le programme triennal d'immobilisation est en continuité avec celui des années passées, nous savons qu'il est primordial de maintenir un équilibre entre les nouveaux investissements et ceux requis pour maintenir nos infrastructures actuelles.

Voici les grandes orientations générales du prochain budget de fonctionnement ainsi que la prévision du prochain programme triennal :

- Réfection de l'infrastructure routière selon les priorités établies
- Parc intergénérationnel phase2
- Vérification de la faisabilité d'un complexe communautaire fonctionnel

SITUATION COMMUNAUTAIRE

Le 14 avril 2016, lors d'une séance extraordinaire, le conseil municipal a adopté le projet de Parc intergénérationnel élaboré par le sous-comité de la politique de la famille et des personnes âgées. Félicitations à cette belle équipe qui, malgré un échéancier très serré a su accomplir un travail colossal et bénéficié d'une aide financière du FDT pour la phase 1 du Parc intergénérationnel. Le Fonds de développement des territoires (FDT) est un nouveau programme mis en place par le gouvernement du Québec en 2015. Ce Fonds permet aux MRC de réaliser des projets sur leur territoire notamment dans les domaines de l'aménagement, le social, l'économie, la culture et l'environnement. Par ce Fonds, la MRC de Kamouraska vise un développement dynamique du territoire par le biais de projets structurants visant à améliorer le cadre de vie de l'ensemble de sa population.

Nous sommes très fiers de vous annoncer que notre Politique de la famille et des personnes âgées fut adoptée lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 6 septembre 2016. Nous vous invitons à visiter le site Internet de votre Municipalité, sous l'onglet « Vivre ici », pour connaître les objectifs et les actions qui seront prises par votre conseil, en vertu de cette politique, dès 2017.

Les activités et les événements menés par le comité de la famille, maintenant connu sous le nom d'Organisme Participation Familles, ont reçu une forte participation. Que ce soit la fête estivale de la famille, les Eurochestries 2016, le lancement de la Politique de la famille et des personnes âgées et le dévoilement de la maison du Colibri. C'est d'ailleurs ce nouvel organisme sans but lucratif qui est mandaté par le conseil municipal pour le suivi des plans d'action Famille/Aînés 2016-2021.

Le conseil municipal salue l'initiative du Comité de développement rural pour la création d'un calendrier hautement représentatif des merveilleux paysages qui composent notre municipalité. Mettre en valeur les talents d'ici en invitant les photographes amateurs et professionnels à participer à ce projet est remarquable. Avait lieu en septembre la fête des nouveaux arrivants, organisée par le Comité de développement rural. C'est sous le signe de la bonne humeur que les citoyens se sont rassemblés au Pont Couvert pour échanger et partager un repas. Le nouveau guide du citoyen fut également remis aux gens présents.

Par son projet de remise en état et d'amélioration de la salle communautaire - Les Générations, la municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth respecte deux des principaux objectifs de son Plan stratégique de développement municipal 2011- 2016 qui est de favoriser l'organisation d'activités intergénérationnelles de développer et soutenir les services communautaires, les loisirs, les activités sportives et les activités culturelles. Le projet respecte également l'une des actions les plus discutées de la Politique de la famille et des personnes âgées 2016-2021 soit, d'aménager la salle Les Générations, d'une cuisine et de salles de bain en fonction des besoins du milieu et des préoccupations des familles et des personnes âgées.

CONCLUSION

La santé financière de notre municipalité est saine et se porte bien. La rigueur et le respect des normes sont au cœur de notre gestion quotidienne. Nous nous faisons un devoir de travailler en toute transparence afin que chaque contribuable puisse être conscient qu'il contribue à la qualité des services municipaux, à l'essor et au développement d'une des plus belles municipalités du Parc régional du Haut-pays de Kamouraska.

Nous amorcerons en 2017 notre étude pour l'élaboration de notre plan de développement stratégique. Le plan de développement se veut un outil pour aider les élu(e)s dans leurs orientations et dans leurs prises de décisions pour les cinq prochaines années. Il reflètera les besoins, idées et attentes émis par vous lors de diverses consultations et/ou rencontres.

L'année 2017 se poursuivra dans la veine des démarches de revitalisation et de mise en valeur du territoire, toujours conformément à la vision de notre administration de maintenir une gestion responsable et efficace des deniers publics. Nous travaillons continuellement dans le but d'assumer nos obligations financières actuelles tout en respectant nos engagements futurs.

Soucieux d'assurer à nos concitoyens une qualité de vie, le conseil municipal élaborera le budget 2017 avec le souci de vos préoccupations et la volonté de poser les actions concrètes visant le bien-être collectif et le renforcement du sentiment d'appartenance à cette belle municipalité qu'est la nôtre.

Je vous invite à assister à la présentation du budget qui sera adopté lors d'une séance extraordinaire du conseil municipal le 21 décembre 2016 à 19h30 au 1er étage de l'Hôtel de ville.

En terminant, je tiens à remercier tous les membres du conseil municipal et le personnel administratif qui se font un devoir de bien gérer les budgets qui leur sont confiés et de bien servir la population. Je remercie également nos partenaires, bénévoles et citoyens qui apportent leur importante contribution à l'avancement et au bien-être de notre communauté.

Hélène Laboissonnière, maire
